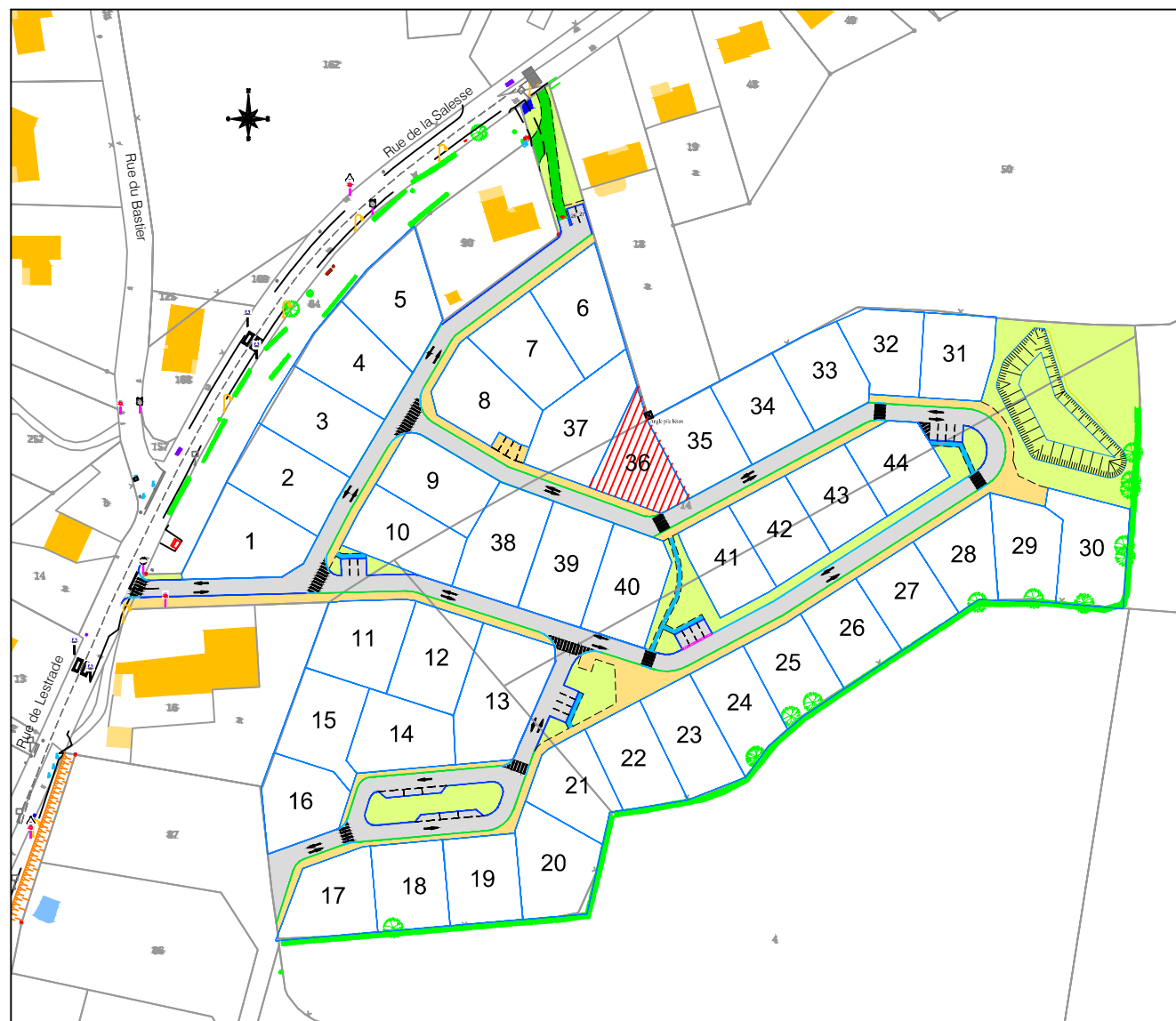
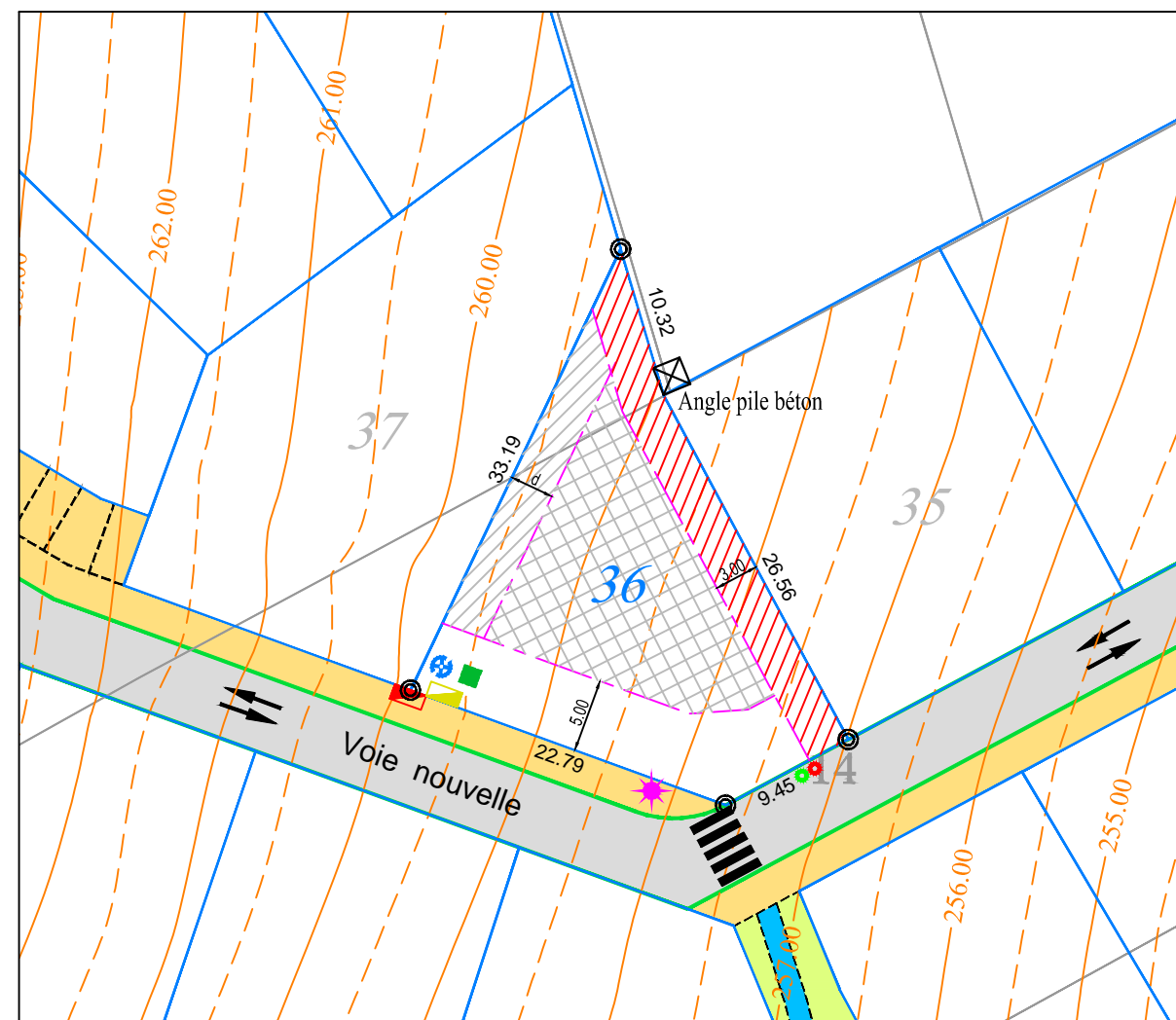
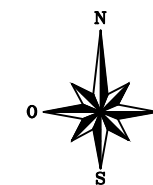


*Lotissement*  
*"Les Allées de la Salesse"*

Lot n°36



PLAN DE RÉSERVATION  
Lot n° : 36  
parcelles n° 125 et 160 - section AL  
superficie : 522 m<sup>2</sup>



Echelle : 1/500

REGLEMENT

- Zone d'implantation des pavillons
- Possibilité d'implantation sur limites séparatives
- Bornes géomètre
- Accès véhicules interdit
- Marge d'isolement minimale  
(cf Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de Communes du Val de Vienne article 7 zone UC)
- Servitude de passage de réseaux

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Branchement Eaux Pluviales
- Branchement Eaux Usées
- Logement compteur Eau Potable
- Regard téléphone
- Coffret électricité
- Coffret branchement gaz
- Candélabre sur trottoir

La position exacte des différents branchements sera vérifiée sur place avant la réalisation du projet de construction. L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

Les courbes de niveau correspondent au terrain naturel avant aménagement.